



Evaluation de conductibilité (Art. 10, al. 1 RDCh)

1. Buts de l'évaluation

L'évaluation doit permettre de mettre en évidence si

- Le chien évalué représente un risque de morsure effectif ou raisonnablement prévisible pour l'humain ou d'autres chiens, dans les situations de l'évaluation,
- Le chien évalué est sous contrôle de son détenteur dans les situations de l'évaluation.

Le comportement en dehors du terrain de l'évaluation est également pris en compte.

2. Généralités

- Le chien doit avoir au moins neuf mois.
- Si une chienne est en chaleurs, l'évaluation pourrait se voir reportée à la prochaine session. Le détenteur laisse la chienne dans la voiture et en informe un évaluateur à l'accueil. Un certificat vétérinaire est exigé.
- Les chiens évalués doivent être en bonne santé : l'attestation de bonne santé remplie par le vétérinaire est à joindre à l'inscription.
- Un détenteur de chien ne peut présenter qu'un seul chien par jour.
Si un détenteur conduit plusieurs chiens à la fois sur le domaine public (dès la sortie du domaine privé), l'évaluation peut être demandée avec tous les chiens simultanément.
- Le détenteur se présente avec
 - La laisse du chien, un jouet qui appartient au chien et des récompenses ;
 - Tous les moyens auxiliaires (notamment harnais de type Halti® ou Gentle leader®, muselière, longe, laisse déroulante, différents colliers,...) utilisés habituellement ; il les présente à l'évaluateur avant d'entrer sur le terrain.
- L'utilisation de la muselière pendant l'évaluation est autorisée. Toutefois, cela entraîne que l'éventuelle autorisation de détention sera assortie du port obligatoire de la muselière sur le domaine public. Le collier étrangleur ne peut être utilisé avec la fonction étrangleur pendant l'évaluation.
- Les récompenses (nourriture et jouets) ne peuvent être utilisées que sur indication de l'évaluateur.

- L'utilisation de la voix ou de gestes pour conduire ou motiver le chien est autorisée à volonté, à moins qu'il y ait eu une indication différente de la part de l'évaluateur.
- Si le chien montre un comportement non désiré, par ex. de l'excitation, le détenteur peut à tout moment l'influencer par le geste ou la voix.
- Chaque comportement agressif offensif (proactif) envers des personnes ou envers d'autres chiens entraîne l'arrêt immédiat de l'évaluation. Les autres comportements d'agression peuvent entraîner l'arrêt de l'évaluation. Les évaluateurs peuvent, pour d'autres motifs, interrompre l'évaluation, notamment en cas de dureté excessive.
- Si le détenteur se montre agressif ou impoli vis-à-vis des évaluateurs, l'évaluation est interrompue.
- Si en dehors de l'évaluation, un chien montre des comportements d'agression envers les humains ou d'autres chiens, le détenteur a le devoir d'annoncer son chien au service vétérinaire cantonal.

Contenu et déroulement

Les tandems « chien-détenteur » attendent dans le lieu indiqué sur le parking officiel.

Le détenteur et le chien à évaluer se présentent seuls avec la convocation à l'heure indiquée.

Avant d'entrer sur le terrain d'évaluation, le détenteur doit impérativement aviser l'évaluateur s'il estime que son chien pourrait présenter des menaces ou un danger pour l'intégrité physique des personnes présentes.

Après l'évaluation, le détenteur remet son chien dans la voiture.

Premier contact

1. Attente devant le terrain d'évaluation	Le détenteur attend devant la porte du terrain que l'évaluateur l'appelle par son code de dossard. Il s'approche vers l'évaluateur qui l'attend à l'entrée. Il lui demande un « assis » à l'approche de l'évaluateur.
2. Réponses aux questions	L'évaluateur salue à distance et pose les 2 questions d'usage. (Comportement et moyens auxiliaires).
3. Muselière	A ce moment, si le détenteur le désire, il peut mettre la muselière pour l'évaluation.
4. Salutation de l'évaluateur. Entrée sur le terrain	Si le chien ne présente pas d'agression, le détenteur s'approche de l'évaluateur et lui demande à nouveau un « assis ». L'évaluateur tend la main au détenteur, il contrôle ses mains. Il contrôle également les moyens auxiliaires utilisés. Puis il invite le détenteur à entrer sur le terrain.

5. Lecture de la puce, chien non craintif	Après l'entrée sur le terrain, le détenteur demande un « assis » à son chien puis il tient la tête de son chien sur le côté afin d'aider l'évaluateur à lire la puce électronique.
6. Lecture de la puce, chien craintif	Après l'entrée sur le terrain, le détenteur demande un « assis » à son chien puis il identifie lui-même son chien à l'aide du lecteur de puce. La lecture par l'évaluateur se fait à la fin de l'évaluation.

Obéissance

7. Assis (autorisé sur une couverture)	À l'endroit indiqué par l'évaluateur, le détenteur donne l'ordre « assis ».
8. Terre (autorisé sur une couverture)	Le détenteur donne l'ordre « terre/couché », sans appât.
9. Slalom 7 cônes avec laisse distance 2 mètres entre les cônes, aller	Le détenteur fait le parcours, le chien en laisse. La motivation par la voix et par les gestes est autorisée (souhaitée). Sans appât.
10. Slalom 7 cônes sans laisse distance 2 mètres entre les cônes, retour	Le détenteur fait le parcours, le chien sans laisse. La motivation par la voix et par les gestes est autorisée (souhaitée). Sans appât.

Rappel et comportements avec les congénères

11. Marche au pied (en laisse) avec distraction	Sur indication de l'évaluateur, le détenteur marche le long du grillage sur 20 mètres et retour. Il croise un promeneur et son chien en laisse, de l'autre côté du grillage, à une distance d'environ 4 mètres. Les deux chiens sont du côté de la barrière par rapport au détenteur (croisement chien-chien).
12. Assis – attend – libre	Sur indication de l'évaluateur, le détenteur lâche son chien. Avant de le libérer, il lui demande un « assis », « attend ».
13. Rappel avec distraction	A une distance de 15 mètres apparaît à ce moment un promeneur avec son chien derrière le grillage du terrain test (sécurisé). Lorsque le détenteur le juge adéquat, il rappelle son chien et le met en laisse.

Caresses, manipulations par le détenteur

14. Manipulations	Le détenteur examine les oreilles, les dents, prend les pattes avant et postérieures, soulève la queue. Il pose ses deux mains sur la croupe et les lombaires et se penche au-dessus du chien.
-------------------	--

Inhibition de la morsure et contrôle

15. Jeu avec le détenteur	L'évaluateur contrôle les mains du détenteur. Le détenteur joue activement avec son chien.
16. Arrêt du jeu, donner l'objet	Sur demande de l'évaluateur, le détenteur arrête le jeu et prend le jouet.
17. Arrêt du jeu, donner l'objet et tenir l'objet en hauteur	L'évaluateur contrôle les mains du détenteur. Le détenteur joue avec son chien. Sur demande de l'évaluateur, il stoppe le jeu, prend le jouet et le lève rapidement en hauteur au-dessus de sa tête jusqu'à ce que l'évaluateur arrête l'exercice.
18. Inhibition pendant le jeu avec le détenteur	Le détenteur joue avec son chien avec un objet qui est suffisamment petit pour tenir dans sa main. Il provoque le fait que le chien touche sa main pendant le jeu.
19. Récompense par le détenteur	Le détenteur tient une récompense du bout des doigts (en pince) sans parler au chien : Il donne la récompense sur indication de l'évaluateur. L'évaluateur peut demander au détenteur de donner une autre récompense (fromage, cervelas).

Spécial chien craintif

20. Lecture de la puce, chien craintif	A la fin de l'évaluation, avant de sortir avec le chien, le détenteur demande un « assis » à son chien puis il lui tient la tête sur le côté afin d'aider l'évaluateur à lire la puce électronique.
--	---